

SAC-000614

UNIVERSITÉ DE MONCTON

164^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Réunion tenue par conférence téléphonique

Le 14 juin 2000

de 15 h 12 à 15 h 32

PRÉSENCES

MEMBRES

| | | | |
|--|------------|--|-----------|
| Cynthia Baker, directrice | Moncton | Edgar Robichaud , directeur, Services pédagogiques (DSP) | Shippagan |
| Bertille Beaulieu, professeure | Edmundston | Guy Robinson, professeur | Moncton |
| Liette Clément-Gallien | Bathurst | M.-Réza Sadéghi, professeur | Moncton |
| Daniel Comeau, étudiant | Moncton | Michel Savard, professeur | Shippagan |
| Gilles Cormier, directeur | Moncton | Lita Villalon, directrice | Moncton |
| Patricia Cormier, professeure | Edmundston | Truong Vo-Van, vice-recteur par intérim, Enseignement et recherche (VRER) | U de M |
| Hermel Couturier, directeur | Moncton | | |
| Yvon Fontaine, recteur désigné | U de M | | |
| Yves Gagnon, doyen par intérim | Moncton | <u>INVITÉS ET INVITÉES</u> | |
| Réjean Hall, professeur | Moncton | Armand Caron, vice-recteur, Campus de Shippagan (VRCS) | Shippagan |
| Colette Landry Martin, directrice générale de l'Éducation permanente (DGEP) | U de M | Suzanne LeBlanc, registraire | Moncton |
| Nicole Lang, professeure | Edmundston | Line Leduc, secrétaire des instances | Moncton |
| Claire Lapointe, professeure | Moncton | Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée | Moncton |
| Sylvain Lavoie, étudiant | Edmundston | Serge Rousselle, président d'assemblée | Moncton |
| Gary Long, professeur | Edmundston | | |
| Victorin Mallet, doyen | Moncton | Viateur Viel, directeur général par intérim des services universitaires (DGSU) | Moncton |
| Isabelle McKee-Allain, doyenne | Moncton | | |
| Raphaël Moore, étudiant | Moncton | | |
| Jean-Guy Poitras, directeur, Services pédagogiques (DSP) | Edmundston | | |

ABSENCES MOTIVÉES : Lise Caron, Zénon Chiasson, Anouk Comeau, Paul Curtis, Michel Doucet, Jeanne d'Arc Gaudet, Pierre Lafrance, Jean Morency, Philippe Ricard, Louis Richard, Marc-André Villard et George Wybouw

ABSENCES : Samuel Arseneault, Paul-Émile Benoit, Pierre-Marin Boucher, Lucille Collette, Roger Gervais, Rodrigue Landry, Francis LeBlanc, Chadia Moghrabi, Ian Richmond, Omer Robichaud et Claudette Thériault

| | Page |
|--|------|
| 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT | 3 |
| 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION | 3 |
| 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE | 3 |
| 4. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE | 3 |
| 5. CLÔTURE | 4 |

Nota bene:

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Le procès-verbal peut toujours être consulté sur le site Web à l'adresse suivante:
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/senat/senat.html>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT

Président d'assemblée : Je déclare ouverte cette réunion extraordinaire du Sénat académique de l'Université de Moncton. (Le président donne la liste des personnes excusées.)

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire des instances confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire des instances.

4. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Président d'assemblée : Il s'agit pour le Sénat de nommer trois membres à ce comité : deux professeures ou professeurs et une étudiante ou un étudiant membres du Sénat. Je vous rappelle que la Politique de sélection des cadres invite les organismes qui nomment des membres à ce comité à s'assurer d'une représentation équitable d'hommes et de femmes.

Recteur désigné : Je souhaite remercier les membres pour leur présence à cette réunion. J'ai discuté au préalable avec le BDS de la possibilité de convoquer cette séance extraordinaire; il me semblait important que le Comité consultatif soit formé et commence son travail le plus rapidement possible, afin que soient entamées les démarches visant à pourvoir le poste de VRER. La Politique de sélection des cadres prévoit que le Comité, présidé par le recteur, est composé de sept membres. Un membre, pair au poste, est nommé par le recteur. Deux membres, cadres relevant du VRER, y siègent également; la RDD les a nommés : il s'agit de Edgar Robichaud, directeur des services pédagogiques au Campus de Shippagan, et Colette Landry Martin, directrice générale de l'Éducation permanente et vice-rectrice adjointe à l'enseignement.

R : 01-SAC-000614

Mises en candidature - professeures ou professeurs :

Paul Curtis¹

M.-Réza Sadéghi

Proposé par Hermel Couturier

Gary Long

Proposé par Nicole Lang

(**Note** : Il y a vote, puisque deux postes sont à pourvoir. Le scrutin est secret.)

Scrutatrice et scrutateur : Marie-Paule Martin et Viateur Viel.

Résultat du vote : **M.-Réza Sadéghi** et **Gary Long** sont nommés membres du Comité.

(Applaudissements)

R : 02-SAC-000614

Mise en candidature - étudiante ou étudiant

Raphaël Moore

Proposé par Daniel Comeau

Raphaël Moore est élu par acclamation membre du Comité.

¹ Paul Curtis a informé par écrit le président d'assemblée qu'il souhaitait poser sa candidature.

- (Applaudissements)
4. **COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)**

R : 03-SAC-000614

Gilles Cormier, appuyé par Daniel Comeau, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

5. **CLÔTURE**

La séance est levée à 15 h 32.

Contresigné le _____

Yvon Fontaine, président désigné

Line Leduc, secrétaire des instances